

Présentation

Monique Lemieux

Volume 19, Number 1, 1990

Syntaxe historique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602662ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602662ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lemieux, M. (1990). Présentation. *Revue québécoise de linguistique*, 19(1), 9–10.
<https://doi.org/10.7202/602662ar>

PRÉSENTATION

Ce numéro est le reflet du pluralisme des approches de la syntaxe historique. Au-delà des théories, les articles regroupés ici contribuent à l'avancement de nos connaissances sur la syntaxe de l'ancien et du moyen-français. Trois de ces articles consacrés à des morphèmes illustrent le fait que la compréhension des changements individuels est tributaire de la compréhension des systèmes ou sous-systèmes dans lesquels s'inscrivent les changements spécifiques. Deux articles se situent dans le cadre de la théorie du gouvernement-liage; à partir de phénomènes relatifs à l'ordre des mots, ils discutent des paramètres permettant de situer les changements dans un modèle de grammaire où l'on fait l'hypothèse que les différences entre les langues sont réduites à quelques principes généraux.

Pour Kleiber «Sur le démonstratif de notoriété en ancien français», la perte du démonstratif épique ne se réduit pas à la perte de l'opposition, entre *cist* indiquant la proximité, et *cil* indiquant l'éloignement. En s'appuyant sur le sens de l'alternance entre *cil* et l'article nul, l'auteur propose une analyse du démonstratif de notoriété qui s'inscrit dans le système sémantico-syntaxique du démonstratif de l'ancien français: *cil* peut, contrairement à *cist*, faire référence à une interprétation générale non spécifiée. Kleiber montre que la situation discursive ne suffit pas à justifier ce tour; le démonstratif de notoriété rejoint l'interlocuteur dans sa connaissance du monde, d'où l'interprétation générique qui s'en dégage.

C'est aussi dans un système où la sémantique des formes grammaticales explique leurs rôles syntaxiques qu'Ambroise Queffélec situe son analyse dans «Coordonnants actuels et coordonnant virtuel en ancien français». Reprenant l'idée de Guillaume que «sous les mots morphologiques existe en langue non pas un statisme, mais un sinétisme», l'auteur montre que les alternances de coordonnants en ancien français s'expliquent selon le rôle de *ne* dans le système de négation. L'auteur démontre que les contextes où les coordonnants actuels *et/ou* sont utilisés alors qu'on attendrait *ne*, coordonnant virtuel, sont ceux où le négatif s'emploie avec les morphèmes de négation (*pas, rien, etc.*) ou dans un contexte (hypothétiques, interrogatives, relatives au subjonctif) où ils représentent le complément nécessaire pour exprimer une négation pleine. Ces alternances restent mystérieuses si on ne les rattache pas à une théorie de la négation.

L'étude de Sven Dörper «Recherches sur *ma + Inf 'je vais'* en français» retrace les liens entre le morphème *ma* bien connu en français du Québec et d'autres

manifestations dont on retrouve des traces en France, en particulier dans le Saintongeais, et dans plusieurs créoles. L'histoire de ce morphème prend toute sa signification quand on la replace dans l'évolution de *s'en aller* et dans le développement d'un futur périphrastique en français. Cette étude ouvre la voie à d'autres études de temps et d'aspect comparatives sur les systèmes de temps et d'aspect dans les divers dialectes où s'est développé un morphème de futur du type de *ma*.

L'article de France Martineau «La construction «accusatif avec infinitif» avec les verbes causatifs et de perception en moyen français» relance le débat sur la nature du complément infinitival des verbes de type de *faire*, *laisser* et *voir* et en propose une analyse dans le cadre de la théorie du gouvernement-liage. Elle soutient que ces compléments sont de type propositionnel (IP) et que la différence entre les constructions perméables et imperméables s'explique par la possibilité du sujet de l'infinitif d'accéder au spécifieur de IP et d'y recevoir un cas du verbe de la matrice. Selon l'auteur, il n'y aurait pas eu de changement de structure dans ces constructions; les principales différences entre la langue ancienne et la langue moderne se rapporteraient au statut des verbes *faire*, *laisser* et des verbes de perception.

Dans le même cadre théorique, l'étude de Paul Hirschbühler discute de la procédure d'identification de *pro* dans les propositions subordonnées de type VI, c'est-à-dire dans des contextes où le verbe suit immédiatement le subordonnant. L'auteur y montre que les explications adéquates pour la langue en prose d'une époque donnée ne sont pas nécessairement celles qui conviennent à la langue des vers. Si on admet l'hypothèse que la langue des vers est plus conservatrice, les principes proposés par l'auteur peuvent nous servir d'indices sur l'état de la langue à une étape antérieure à celle des textes étudiés. La construction VI à sujet nul est en effet exclue en subordonnée sauf dans deux contextes plus ou moins idiomatiques (*quant vint 'a...et se ne fust*) alors qu'elle est possible, quel que soit le subordonnant, dans les textes en vers. À partir de ces observations, l'auteur propose une procédure d'identification de *pro* recourant à des principes différents dans chaque type de textes: dans les textes en prose, *pro* serait identifié par le verbe dans COMP sous gouvernement et, dans les vers, par une relation entre le spécifieur et les traits de la tête AGR, relation qui impliquerait la relation de c-commence.

Monique Lemieux
Université du Québec à Montréal